

Calendrier de l'année académique 2024-2025

| Semestre d'automne 2024 (24A) du 01.08.2024 au 31.01.2025 | |
|---|--|
| inscription aux cours pour la formation à l'enseignement | du dimanche 25 août 2024 au vendredi 6 septembre 2024 (pour les autres formations se référer aux règlements respectifs) |
| début des cours | mardi 17 septembre 2024, 8h15 |
| interruption des cours | le lundi 16 septembre 2024, tout le jour (Jeûne fédéral) du vendredi 18 octobre 2024, 20h00, au lundi 28 octobre 2024, 8h15 |
| fin des cours | vendredi 20 décembre 2024, 20h00 |

| Semestre de printemps 2025 (25P) du 01.02.2025 au 31.07.2025 | |
|--|---|
| inscription aux cours pour la formation à l'enseignement | du dimanche 1 décembre au vendredi 13 décembre 2024 (pour les autres formations se référer aux règlements respectifs) |
| début des cours | lundi 17 février 2025, 8h15 |
| interruption des cours | du jeudi 17 avril 2025, 20h00, au lundi 28 avril 2025, 8h15 (Pâques) |
| fin des cours | mercredi 28 mai 2025, 20h00 (Ascension) |

| Périodes d'examens | |
|-------------------------------|---|
| session d'août-septembre 2024 | du lundi 26 août au vendredi 6 septembre 2024 (dès le 19 août pour les filières de pédagogie spécialisée) |
| session de janvier 2025 | du lundi 6 au vendredi 24 janvier 2025 |
| session de juin 2025 | du mardi 10 au vendredi 27 juin 2025 |
| session d'août-septembre 2025 | du lundi 25 août au vendredi 5 septembre 2025 (dès le 18 août pour les filières de pédagogie spécialisée) |

| Stages | |
|---|--|
| Enseignement primaire Enseignement secondaire 1 (Bachelor) | L'entrée en formation et/ou le premier stage pour les nouvelles et les nouveaux étudiant-e-s débute-nt le lundi 26 août 2024. Les autres périodes de stage sont indiquées dans les calendriers spécifiques à chaque filière de formation. |
| Enseignement secondaire 1 (Master) Enseignement secondaire 2 | L'entrée en formation et/ou le premier stage pour les nouvelles et les nouveaux étudiant-e-s débute-nt le mardi 13 août 2024. Les autres périodes de stage sont indiquées dans les calendriers spécifiques à chaque filière de formation. |
| Pédagogie spécialisée | Les stages et la pratique professionnelle accompagnée ont lieu selon le calendrier de l'école publique. |

Vacances scolaires vaudoises :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/formation/Vacances_scolaires/def_calendrier_vacances_scolaires_2023_2031.pdf

| Formations continues |
|--|
| Les formations continues attestées et certifiées ont lieu durant l'année scolaire. Pour certaines formations, l'un ou l'autre jour de formation peut être agendé sur des jours de vacances ou sur un samedi. |